

Etude de cas
DEEA 1ere catégorie
ÉLÉMENTS DE CORRECTION

Pour chaque question, il n'est pas attendu un corrigé type, mais une présentation des éléments de réponse que l'auteur du sujet s'attend à voir développer dans les (bonnes) copies. L'auteur peut donner des précisions sur le degré d'importance à ses yeux de chacun des éléments de réponse : aspect essentiel, dont l'absence dans la copie devra être pénalisée – aspect important mais plus secondaire, dont la présence pourra être valorisée ...

Mentionner entre parenthèses :

- le sous-barème pour chaque sous-question et chaque élément de réponse
- le(s) numéro(s) principal(aux) du(es) document(s) et annexe(s) où est développée l'idée mentionnée

La réponse pourra prendre plusieurs formes, comme par exemple :

- l'analyse comparée des solutions techniques
- proposer, expliquer et argumenter les actions préconisées

Question 1 (4 points)

Vous établirez un diagnostic mettant en évidence les forces et les faiblesses que vous pourrez dégager de l'état des lieux et des éléments fournis en annexe pour les mettre en regard avec les axes du nouveau programme municipal.

- **Points faibles : (2 points)**

L'éducation artistique, peu d'intervenants, 1 seul en danse, 120 classes touchées sur 600 (Document B)

Une masse salariale avec parfois beaucoup de PEA dans les mêmes disciplines : piano, violon, Fm...

Peu d'élèves dans les quotients familiaux faibles (Document C)

Des cursus traditionnels ne permettant pas l'accueil de publics en difficultés sociales et culturelles (Document B)

Un conservatoire plutôt de centre-ville

Des annexes qui ne comportent pas d'enseignements d'ouverture sur les quartiers (Ateliers) ou des disciplines musiques actuelles, danse...

Pas de liens annoncés avec les maisons de quartiers

Des collèges et lycée pour les HA uniquement en centre-ville

- **Points forts : (2 points)**

Le budget notamment l'action culturelle (Document E)
L'organigramme de l'administration (Document C)
Les disciplines enseignées (Documents A et C)
Le département danse notamment avec le Hip-Hop (Document C)
Le département théâtre (Document C)
Des départs en retraite de PEA (Document C)
Des classes à horaires aménagés et des aménagements d'horaires dans les 3 disciplines :
musique, danse et théâtre
Un auditorium de 400 places (Document A)
Un département culture complet (Ecole d'arts, Opéra, Orchestre national, musées...)
Des maisons de quartiers très actives
L'accueil de stagiaires du pôle supérieur en formation DE

Question 2 (8 points)	
------------------------------	--

Vous proposerez, à partir de vos réflexions personnelles, des pistes de changement dans les 3 spécialités : Musique, danse et théâtre en fonction des 4 axes demandés par le Maire.

Pour mémoire :

Quatre axes sont privilégiés, à savoir prendre un virage écologique (réflexion sur les déplacements, le tri sélectif, l'économie d'énergie...), opérer un renouveau démocratique en impliquant et en concertant les citoyens, favoriser la justice sociale (construire une véritable politique d'insertion de publics éloignés, développer un plan d'éducation artistique ambitieux) et développer l'économie locale en privilégiant les circuits courts.

Le virage écologique : (1 point)

Imposer le tri sélectif dans les bâtiments (Poubelles différenciées)
Limiter les photocopies et privilégier les versions numériques (inscriptions, documents d'informations, règlements...)
Développer le site internet en serveur de documents
Vérifier le système de chauffage et limiter la température
Demander une expertise de l'isolation du bâtiment
Changer les ampoules électriques et équiper en basse tension
Engager une réflexion sur les emplois du temps des élèves et favoriser les barrettes horaires pour globaliser la présence des élèves dans les bâtiments, incluant pratiques collectives et formation musicale plus particulièrement sur les parcours découvertes et cycle 1.
Proposer sur le site du CRR un service de co-voiturage pour les élèves
Encourager les enseignants au co-voiturage et aux transports en commun.

Le renouveau démocratique : 2 points

Associer les parents d'élèves aux conseils pédagogiques pour traiter de certaines questions liées à la vie dans l'établissement

Inviter des membres des conseils de quartiers dans des réunions pour travailler sur l'accueil des publics

Concerter les usagers sur l'ouverture des bâtiments et sur les horaires d'ouverture de l'administration

Représenter le CRR dans les conseils de quartiers

Ouvrir le conseil d'établissement à des représentants des maisons de quartiers

Créer un conseil d'élèves où siègeront des représentants des différentes classes et esthétiques pour travailler au bien vivre dans l'établissement

La justice sociale : 2 points

Les tarifs :

Créer un tarif de location d'instruments spécifique pour les débutants issus des quartiers, basé sur le quotient familial

Renforcer les liens avec les services sociaux notamment pour aider les familles dans la location d'un instrument ou l'achat de matériels.

Fournir les livres gratuitement suivant le quotient familial en lien avec la médiathèque du CRR

Organiser le co-voiturage ou le pedibus pour se déplacer au CRR

La communication :

Veiller à concevoir une communication lisible et compréhensible loin des règlements et du vocabulaire spécifique des schémas du ministère

Communiquer sur le projet et sur des contenus d'initiation et de découverte

Proposer des concerts du CRR sur les réseaux sociaux

Travailler à une nouvelle image du CRR avec des supports graphiques plus « actuels »

De nouveaux modes de pratiques

Renforcer les enseignements et la pratique d'ateliers de découverte dans les 2 annexes

Proposer des pratiques collectives sous forme d'ateliers entre le CRR et les Maisons de quartiers

Créer des chœurs thématiques (jazz, chanson, classique...) en lien avec les maisons de quartiers

Créer une synergie entre les groupes MAA et les maisons de quartiers

Proposer certaines pratiques collectives à tous les habitants en créant un département des pratiques amateurs

Conventionner avec les associations de pratique amateur pour leur apporter des aides pédagogiques, logistiques et les soutenir dans leur démarche

Créer une aide aux devoirs (Entraînement à l'instrument ou à l'apprentissage de textes pour le théâtre avec les étudiants CEPI du CRR en validant une UV d'initiation à la pédagogie sous l'égide de leur professeur.

Créer des ateliers de danse dans les annexes du CRR et dans certaines maisons de quartiers

Relier la classe d'électroacoustique aux nouvelles pratiques de MAO en partenariat avec des

maisons de quartier

Organiser des stages de découverte de la danse et du théâtre pendant les vacances scolaires

L'éducation artistique : (1 point)

Avec 6 postes (5 en musique et 1 en danse), l'éducation artistique ne couvre que 120 classes par an sur plus de 600. Il conviendra de créer 2 postes par an sur 5 ans

Des projets de danse à l'école ou encore de théâtre à l'école pourront être mis en place en créant 1 poste d'Atea Théâtre et 1 poste d'Atea danse.

Sur certains quartiers des orchestres à l'école pourront être proposés à raison de 2 heures hebdomadaires pour un groupe.

Pour éviter le caractère obligatoire d'un apprentissage instrumental à tous les élèves d'une même classe, on pourra proposer la danse, le théâtre ou les arts plastiques en décloisonnement les classes suivant le souhait des élèves sur des barrettes horaires.

L'action culturelle (1 point)

Créer une saison commune avec les maisons de quartiers en conventionnant les partenariats
Proposer aux élèves du CEPI, une unité d'enseignement sur la médiation culturelle et les encourager à proposer des projets dans les quartiers en liens avec des associations.

Travailler avec les bibliothèques de quartiers en programmant des concerts éducatifs

Ouvrir la saison du CRR aux familles ne fréquentant pas l'établissement avec un tarif gratuit pour les enfants et une place payante à très bas prix pour les 2 parents en lien avec les travailleurs sociaux.

Créer des projets danse de type performance dans les quartiers

Travailler à une résidence avec un artiste musicien capable de proposer une création interactive avec le public et en plein air.

Renouer avec des formes de défilés dans les quartiers ou parades avec danseurs, comédiens et musiciens.

L'économie locale : (1 point)

Privilégier les achats locaux (Partitions, produits d'entretiens, impressions, petits matériels...)

Augmenter la note, dans les appels d'offres, sur le critère de proximité pour les achats de matériels et les instruments de musique

Engager, un accordeur de piano local, un facteur d'orgue local et un facteur de clavecin local.

Préférer les commerçants locaux pour les frais de réceptions

Investir sur des véhicules de service électriques en privilégiant les garages locaux

Louer localement des vélos électriques localement pour le déplacement des enseignants entre le CRR et ses annexes

Question 3 (4 points)

Vous établirez une préfiguration d'une future organisation du CRR et vous définirez une nouvelle méthode de concertation avec l'administration, les usagers (parents et élèves) et les enseignants.

Création d'un pôle action et médiation culturelle (un des postes sera consacré à la médiation, notamment pour l'élargissement des publics)

Création du rôle de professeur coordonnateur parmi les enseignants pour animer la réflexion sur l'accueil des nouveaux publics et la médiation, versus pédagogique du poste de responsable de la médiation dans l'administration. (1 point)

Création d'un réseau entre le CRR et les maisons de quartiers pour écrire une charte de l'enseignement et la pratique musicale (1 point)

Création d'un comité de réflexion sur l'accueil des nouveaux publics sous la présidence d'un élu, coordonné par le directeur, avec des représentants de l'administration (Action et médiation culturelle, responsable de l'accueil responsable de la médiathèque, responsable de la scolarité...), avec le nouveau professeur coordinateur chargé de la médiation, des enseignants des 3 grandes disciplines musique, danse et théâtre volontaires, des représentants des maisons de quartiers, des associations d'insertions, du service social, de représentant d'association musicale de danse et de théâtre... (1 point)

Organiser une journée de réflexion sur la thématique des publics à l'intention des enseignants avec un intervenant spécialisé en sociologie, un éducateur de quartier...A renouveler chaque année.

Organiser des rencontres régulières entre les usagers et la direction

Lancer une enquête sur les pratiques artistiques et sur la perception du CRR par le public (1 point)

Question 4 (4 points)

Vous établirez un budget de fonctionnement en fonction des changements que vous souhaitez conduire dans l'action culturelle, l'éducation artistique et dans les relations avec les quartiers périphériques. Vous pourrez proposer une évolution des postes d'enseignants.

Budget d'action culturelle (2 points)

Budget de résidence d'artiste hors les murs pour mener des projets dans les quartiers 20000 €

Création d'un poste de médiation culturelle catégorie B 40000€

Concerts décentralisés dans les quartiers : 15000 €

Stages de danse et de théâtre sur les congés scolaires 20000€

Proposition d'un nouvel organigramme général (2 points)

Proposer à l'occasion de départs en retraite, des transformations de postes de PEA en ATEA et ainsi utiliser la différence de coût pour créer des postes d'intervention en milieu scolaire et responsable de médiation

Transformation d'un poste PEA FM en ATea (départ en retraite) économie 30000 €

Transformation d'un poste de PEA piano en ATea (départ en retraite) économie 30000 €

Transformation d'un poste de PEA flûte traversière en ATea (départ en retraite) économie 30000 €

Transformation d'un poste de PEA violon ATea (départ en retraite) économie 30000 €

Transformation d'un poste de PEA chant en Atea (Départ en retraite) économie 30000 €

Total 150000 € pour l'année 2022

Pour mémoire un PEA hors classe fin de carrière équivaut au coût de 2 Atea milieu de carrière Pour 2022

Création d'un poste de médiateur catégorie B 40000 €

Création de 2 postes d'intervention en milieu scolaire 80000€